



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,** régulièrement convoqué, **s'est réuni** en la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne**, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

*Cette séance faisant suite à la séance du 29 juin 2017 ajournée faute de quorum, le délai de convocation légal de trois jours francs a été respecté et le Conseil pouvait valablement délibérer même en l'absence de quorum, les questions examinées étant strictement identiques à celles prévues lors de la séance ajournée.*

Séance publique du 4 JUILLET 2017 à 18h00

Date de convocation : 30 Juin 2017

Délibération

N°C2017-102

Membres en exercice :	79
Votants :	49
Suffrages exprimés :	49
<b>Pour :</b>	<b>49</b>
Contre :	-
Abstention :	-

SECRETAIRE DE SEANCE : Éric MELLET

PRESENTS :Didier ALDEBERT, Jacques BASCOU, Marie BAT, Jacques BLAYA, Didier BOUSQUET, Roger BRUNEL, Claude CODORNIU, Georges COMBES, Bernard DEVIC, Christian DURAND, Viviane DURAND, Alain FABRE, Hélène GIMON, Janine GROSBARD ST-LOUP, Guillaume HERAS, Joël HERNANDEZ, Isabelle HERPE, Jean-Claude JULES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Fabienne MARTINAGE, Éric MELLET, Jean-Michel MONIER, Carmen MOUTOT, Jean-Marie ORRIT, Marc ORTIZ, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER, Nicolas SAINTE-CLUQUE à partir de la délibération n°2017-76, Céline SORIANO, Marcel TUBAU, Magali VERGNES

EXCUSES : (absents) Yamina ABED, Sylvie ALAUX, Xavier BELART, Emma BELLOTTI-LASCOMBES, Cyrielle BOUISSET, Alain BOUTON, Martine CADENA, Jean-Paul CESAR, Gérard CRIBAILLET, Robert DEJEAN, Serge FUSTER, Marie-Noëlle GARBAY, Catherine GOUIRY, Ophélie LE BERRE, Bertrand MALQUIER, Dominique MARTIN-LAVAL, Sandrine MONTAGNE, Didier MOULY, Caroline OLIVAS-GUISSET, Jacques PAIRO, Éric PARRA, Gaëlle PAVAN, Yves PENET, Jean-Marc PEREA, Evelyne RAPINAT, Evelyne ROUFFIA, Gérard SCHIVARDI, Guy SIE, Zohra TEGGOUR, Alain VICO

EXCUSES EN COURS DE SEANCE :

Joël HERNANDEZ à partir de la délibération n°2017-131

EXCUSES AVEC PROCURATION : Yves BASTIE, Catherine BOSSIS, Didier CODORNIU, Christine DELRIEU, Michel JAMMES, Louis LABATUT, Gilles LAUR, Alain PEREA, Jean-Luc RIVEL, Hélène SANDRAGNE, Jeanne-Maryse SEGUI, Marie-Christine THERON-CHET,

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :

Didier BOUSQUET à partir de la délibération n°2017-135

Nomenclature Etat : Finances locales – Décisions budgétaires

OBJET : FINANCES - **Affectation de résultats de l'exercice 2016 au budget primitif 2017** - Budget Régie des Pompes Funèbres

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2311-5,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 31 mars 2016 approuvant le budget primitif de l'exercice 2016 pour le budget annexe de la Régie des Pompes Funèbres de la Communauté d'Agglomération,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 4 juillet 2017 approuvant le compte administratif 2016,

Considérant,

- Les résultats de l'exercice 2016 du budget annexe Régie Pompes Funèbres mentionnés dans le tableau ci-dessous,
- Que les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif (Dispositions reprises par l'article L.5211-36 pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

<b>Fonctionnement</b>	
Résultat reporté 2015	425 397,90 €
Résultat de l'exercice 2016	28 156,54 €
<b>Résultat cumulé de fonctionnement 2016</b>	<b>453 554,44 €</b>
<i><u>Résultat reporté de fonctionnement 2017 (002)</u></i>	<u>453 554,44 €</u>
<b>Investissement</b>	
Résultat reporté 2015	112 434,80 €
Résultat de l'exercice 2016	10 743,63 €
<b>Résultat de clôture d'investissement 2016 (001)</b>	<b>123 178,43 €</b>
RAR en dépenses à reporter en 2017	6 920,40 €
RAR en recettes à reporter en 2017	- €
<b>Résultat cumulé d'investissement 2016</b>	<b>116 258,03 €</b>
Montant à financer	- €
<i><u>Affectation en investissement 2017 (1068)</u></i>	<u>- €</u>

Vu la Commission 1 du 30 mai 2017,

**A l'unanimité, le** Conseil décide :

- D'approuver les opérations d'affectation des résultats telles que décrites ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa  
transmission en  
Sous-Préfecture  
le : 12/7/2017  
et de sa publication  
le : 12/7/2017

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

